

1 PLAZA

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 24-32 rue Jean Goujon – 75008 Paris

822 877 288 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 FEVRIER 2026

[...]

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter et de répartir le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 30 septembre 2025, qui s'élève à 186 514 euros :

- report à nouveau bénéficiaire au 30/09/2025 :	767 333 €
- résultat bénéficiaire de l'exercice	186 514 €

Soit un résultat distribuable de	<u>953 847 €</u>
----------------------------------	------------------

De la manière suivante :

- affectation en totalité au report à nouveau	953 847 €
---	-----------

Conformément aux dispositions légales, l'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette décision est adoptée par l'Associé unique.

[...]

Le Président

Monsieur Marc-Antoine JAMET

DocuSigned by:

Marc-Antoine Jamet

A805E5B1E2B941D...

1 PLAZA

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 24-32 rue Jean Goujon - 75008 Paris
822 877 288 RCS Paris

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS **LE 30 SEPTEMBRE 2025**

CERTIFIES CONFORMES
LE PRESIDENT

DocuSigned by:

Marc-Antoine Jamet

A805E5B1E2B941D...

1 PLAZA
75008 PARIS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 350 000		1 350 000	1 350 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	20		20	20		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	42 000		42 000	42 000		
Total II		1 392 020		1 392 020	1 392 020		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 011 700		1 011 700	826 787	184 913	22.37
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	6 351		6 351		6 351	
	Total III	1 018 051		1 018 051	826 787	191 264	23.13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 410 071		2 410 071	2 218 807	191 264	8.62

(1) Dont droit au bail 1 350 000
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 PLAZA
75008 PARIS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/202512		Exercice N-1 30/09/202412		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000			
	Réserves						
	Réserve légale	100		100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	767 333		583 243		184 090	31.56
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	186 514		184 090		2 424	1.32
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	954 947		768 433		186 514	24.27
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 438 084		1 438 084			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 881		11 938		3 943	33.03
	Dettes fiscales et sociales	1 160		353		807	228.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 455 124		1 450 374		4 750	0.33
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 410 071		2 218 807		191 264	8.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

17 040

12 290

1 PLAZA
75008 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	400 000		400 000	400 000		
Chiffre d'affaires NET	400 000		400 000	400 000		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			400 000	400 000		
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			169 853	178 979	9 126	5.10
Impôts, taxes et versements assimilés			3 346	3 448	103	2.98
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0	0	37.50
Total des Charges d'exploitation (II)			173 199	182 427	9 228	5.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			226 801	217 573	9 228	4.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

1 PLAZA
75008 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2025	12	30/09/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		21 884		27 880	5 996	21.51
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		21 884		27 880	5 996	21.51
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)		21 884		27 880	5 996	21.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		248 685		245 453	3 232	1.32
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		62 171		61 363	808	1.32
Total des produits (I+III+V+VII)		421 884		427 880	5 996	1.40
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		235 370		243 790	8 420	3.45
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		186 514		184 090	2 424	1.32

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

1 PLAZA
75008 PARIS

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Fonds commercial	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Variation des capitaux propres	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

1 PLAZA
75008 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

1 PLAZA
75008 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 350 000		
Autres titres immobilisés	20		
Prêts, autres immobilisations financières	42 000		
TOTAL	42 020		
TOTAL GENERAL	1 392 020		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 350 000	1 350 000
Autres titres immobilisés			20	20
Prêts, autres immobilisations financières			42 000	42 000
TOTAL			42 020	42 020
TOTAL GENERAL			1 392 020	1 392 020

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	42 000		42 000
Taxe sur la valeur ajoutée	9 486	9 486	
Groupe et associés	1 002 214	1 002 214	
Charges constatées d'avance	6 351	6 351	
TOTAL	1 060 051	1 018 051	42 000

1 PLAZA
75008 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 881	15 881		
Impôts sur les bénéfices	807	807		
Autres impôts taxes et assimilés	353	353		
Groupe et associés	1 438 084	0	1 438 084	
TOTAL	1 455 124	17 040	1 438 084	

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	1 350 000			1 350 000	
Total	1 350 000			1 350 000	

Le fonds commercial n'est pas amorti. Le test de dépréciation mené conformément au PCG article 214-15 n'a pas mis en évidence une valeur actuelle inférieure à la valeur comptable.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 841
Dettes fiscales et sociales	353
Total	14 193

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 351
Total	6 351

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	584 343
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	184 090
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	768 433
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	768 433
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	768 433
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

1 PLAZA

Société par actions simplifiée

24-32 rue Jean Goujon

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

1 PLAZA

Société par actions simplifiée

24-32 rue Jean Goujon

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

À l'associé unique de la société 1 PLAZA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 1 PLAZA relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 12 février 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Guillaume TROUSSICOT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 350 000		1 350 000	1 350 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	20		20	20		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	42 000		42 000	42 000		
	Total II	1 392 020		1 392 020	1 392 020		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 011 700		1 011 700	826 787	184 913	22.37
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
Comptes de Régularisation	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	6 351		6 351		6 351	
	Total III	1 018 051		1 018 051	826 787	191 264	23.13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 410 071		2 410 071	2 218 807	191 264	8.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 350 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12		Exercice N-1 30/09/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000			
	Réserves						
	Réserve légale	100		100			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	767 333		583 243		184 090	31.56
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	186 514		184 090		2 424	1.32
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	954 947		768 433		186 514	24.27
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	1 438 084		1 438 084			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 881		11 938		3 943	33.03
	Dettes fiscales et sociales	1 160		353		807	228.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 455 124		1 450 374		4 750	0.33
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 410 071		2 218 807		191 264	8.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 17 040 12 290

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N30/09/202512			Exercice N-130/09/202412	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	400 000		400 000	400 000		
Chiffre d'affaires NET	400 000		400 000	400 000		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			400 000	400 000		
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			169 853	178 979	9 126	5.10
Impôts, taxes et versements assimilés			3 346	3 448	103	2.98
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0	0	0	37.50
Total des Charges d'exploitation (II)			173 199	182 427	9 228	5.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			226 801	217 573	9 228	4.24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 884	27 880	5 996-	21.51-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	21 884	27 880	5 996-	21.51-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	21 884	27 880	5 996-	21.51-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	248 685	245 453	3 232	1.32
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	62 171	61 363	808	1.32
Total des produits (I+III+V+VII)	421 884	427 880	5 996-	1.40-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	235 370	243 790	8 420-	3.45-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	186 514	184 090	2 424	1.32

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Fonds commercial	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Variation des capitaux propres	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 350 000		
Autres titres immobilisés	20		
Prêts, autres immobilisations financières	42 000		
TOTAL	42 020		
TOTAL GENERAL	1 392 020		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		1 350 000	1 350 000
Autres titres immobilisés			20	20
Prêts, autres immobilisations financières			42 000	42 000
TOTAL			42 020	42 020
TOTAL GENERAL			1 392 020	1 392 020

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	42 000		42 000
Taxe sur la valeur ajoutée	9 486	9 486	
Groupe et associés	1 002 214	1 002 214	
Charges constatées d'avance	6 351	6 351	
TOTAL	1 060 051	1 018 051	42 000

ANNEXE

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 881	15 881		
Impôts sur les bénéfices	807	807		
Autres impôts taxes et assimilés	353	353		
Groupe et associés	1 438 084	0	1 438 084	
TOTAL	1 455 124	17 040	1 438 084	

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	1 350 000			1 350 000	
Total	1 350 000			1 350 000	

Le fonds commercial n'est pas amorti. Le test de dépréciation mené conformément au PCG article 214-15 n'a pas mis en évidence une valeur actuelle inférieure à la valeur comptable.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 841
Dettes fiscales et sociales	353
Total	14 193

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 351
Total	6 351

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	584 343
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	184 090
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	768 433
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	768 433
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	768 433
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	